

La présente Convention sera dûment ratifiée par Sa Majesté Britannique et par le Président des Etats-Unis d'Amérique, sur avis et approbation du Sénat des Etats-Unis; les ratifications seront échangées à Washington aussitôt que possible.

En foi de quoi les Plénipotentiaires respectifs ont signé la présente Convention en double exemplaire, et y ont apposé leurs sceaux.

Fait dans la ville de Washington ce vingt-trois janvier de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent vingt-quatre.

(Sceau) A. C. GEDDES.

(Sceau) CHARLES EVANS HUGHES.